

LE 2 CA - SH

Brochure d'information 2016

SOMMAIRE

1. Une certification pour un public à besoins particuliers : les élèves en situation de handicap ou en grande difficulté scolaire	1
Le 2 CA-SH est le Certificat Complémentaire pour les enseignements Adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap.	1
A qui s'adresse cette formation ?	1
Nature de la formation et des épreuves.	2
Cinq options différentes	2
Trois modules	2
La durée	2
Le lieu	2
Deux épreuves d'examen	3
Ce que permet le 2CA-SH.....	3
2. Comment s'engager dans cette formation ?	4
Une candidature motivée	4
Une réunion d'information	4
L'inscription au dispositif de formation (P.A.F. 2016 – 2017).....	4
Les liens utiles	4

Pascal BUREAU,
Chargé de mission à la DAFPEN –
Délégation académique à la formation des
personnels de l'Éducation nationale -

Arlette GRANDPRE, I.E.N.
Conseillère technique ASH
auprès du Recteur
de l'Académie de Bordeaux

LE 2 CA - SH

INFORMATION

1. UNE CERTIFICATION POUR UN PUBLIC A BESOINS PARTICULIERS : LES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP OU EN GRANDE DIFFICULTE SCOLAIRE

LE 2 CA-SH EST LE **C**ERTIFICAT **C**OMPLEMENTAIRE POUR LES ENSEIGNEMENTS **A**DAPTES ET LA **S**COLARISATION DES ELEVES EN SITUATION DE **H**ANDICAP.

Ces formations ouvrent vers la diversité des situations de handicap ou de grande difficulté scolaire et permettent aux enseignants spécialisés d'analyser et d'évaluer les besoins éducatifs particuliers des élèves et leurs impacts cognitifs, psychologiques et relationnels sur les apprentissages, d'élaborer et de conduire des projets individualisés et adaptés, d'inscrire les pratiques professionnelles au sein d'équipes, de connaître et de construire les outils de l'accessibilité pédagogique favorisant l'inclusion et la réussite en classe ordinaire.

Cette formation a pour ambition la réussite de la scolarisation des élèves à besoins particuliers. Elle ajoute à un savoir-faire professionnel des pratiques adaptées concernant votre enseignement, vos accompagnements, vos collaborations, vos partenariats.

Cette certification est régie par le **décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004**, par les **arrêtés du 5 janvier 2004** (JO du 7 janvier 2004 et BO Spécial n°4 du 26 février 2004

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Le 2CA-SH s'adresse aux **professeurs titulaires des lycées et collèges de l'enseignement public**, quels que soient leur corps et leurs disciplines.

Le candidat à cette formation doit être un titulaire sur poste fixe. La stabilité est une condition nécessaire à la mise en œuvre des compétences acquises par la formation 2CA-SH. La candidature des enseignants contractuels, stagiaires ou TZR ne pourra pas être retenue.

C'est un engagement sur deux ans (Options D et F) qui nécessite de la part du candidat une réflexion sur ses motivations.

CINQ OPTIONS DIFFERENTES

Le choix de l'option du 2CA-SH est fonction du type de difficulté ou de handicap.

- Option **A** : enseignement et aide pédagogique **aux élèves sourds ou malentendants.**
- Option **B** : enseignement et aide pédagogique **aux élèves aveugles et malvoyants.**
- Option **C** : enseignement et aide pédagogique aux élèves présentant **une déficience motrice grave ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période et/ou invalidant.**
- Option **D** : enseignement et aide pédagogique aux élèves présentant **des troubles importants des fonctions cognitives.**
- Option **F** : enseignement et aide pédagogique **auprès des élèves des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) et des sections d'enseignement professionnel adapté (SEGPA)**

TROIS MODULES

- UF1 : pratiques pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins particuliers des élèves
- UF2 : pratiques professionnelles au sein d'une équipe pluri-catégorielle
- UF3 : pratiques professionnelles prenant en compte les données de l'environnement familial, social et scolaire.

LA DUREE

- Pour les options D et F, c'est une formation étalée sur deux ans, d'une durée totale de 150 heures. Cours sur 12 lundis répartis sur l'année. Une partie à distance.
- Options A, B et C à Suresnes : une seule année, en trois sessions de quinze jours.

LE LIEU

Les options D et F sont préparées à l'ESPE de Bordeaux Caudéran, 49, rue de l'Ecole Normale.

- Les autres options A, B et C se déroulent à **l'INSHEA de Suresnes**. <http://www.inshea.fr/>

DEUX EPREUVES D'EXAMEN

- Une séquence d'enseignement d'une durée de 55 minutes, dans une classe accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers correspondant à l'option choisie, suivie d'un entretien avec le jury
- Une épreuve orale de soutenance de mémoire professionnel d'une durée de 30 minutes

CE QUE PERMET LE 2CA-SH

Si vous choisissez **l'option D**

- **Optimiser l'accessibilité au savoir du ou des élèves en situation de handicap en inclusion dans votre classe**
- Enseigner votre discipline à des élèves d'IME/IMPRO (Instituts Médico-Educatifs / Instituts Médico-professionnels), d'ITEP ou d'établissements de santé
- Enseigner et coordonner au sein d'une ULIS
- Devenir enseignant référent.

Si vous choisissez **l'option F**

- **Enseigner votre discipline ou votre spécialité à des élèves de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)**
- Enseigner en établissement régional d'enseignement adapté (EREA)
- Enseigner en maison d'arrêt ou centre de détention
- Enseigner en classe relais
- Devenir enseignant référent

2. COMMENT S'ENGAGER DANS CETTE FORMATION ?

UNE CANDIDATURE MOTIVEE

Candidatures ouvertes du 17 mai au 13 juin 2015

PROCEDURE DE CONSTITUTION ET D'ENVOI DU DOSSIER

1. Demandez un dossier à dafpen@ac-bordeaux.fr. (Sujet : "Demande de dossier 2CA-SH"). Vous devrez retourner **3 pièces** :
 - **une lettre de motivation** (imprimée, une page maximum)
 - **la fiche de projet professionnel**
 - **l'avis du chef d'établissement**
2. Pré-remplissez sur votre ordinateur le fichier Word « Fiche de projet professionnel », imprimez-le et après signature, envoyez-le, avec votre lettre de motivation (adressée à Mme Grandpré) et l'avis du chef d'établissement, à l'adresse postale suivante :

DAFPEN
5, rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499
33060 Bordeaux Cedex

Avant le 13 juin le cachet de la poste faisant foi.

3. Expédiez parallèlement une copie numérique des trois pièces à dafpen@ac-bordeaux.fr PAR VOTRE ADRESSE ACADEMIQUE UNIQUEMENT. Sujet du courriel : Candidature 2CASH

UNE REUNION D'INFORMATION

A l'issue de la période de candidature, vous recevrez une convocation à la réunion d'information qui se tiendra le mercredi **22 juin 2016 de 14 h à 16h**, à l'ESPE antenne de Caudéran, rue de l'Ecole normale, 33200 Bordeaux. *Une commission présidée par Mme Grandpré examinera ensuite les candidatures.*

L'INSCRIPTION AU DISPOSITIF DE FORMATION (P.A.F. 2016 – 2017)

La DAFPEN procédera à l'inscription des candidats retenus au dispositif du Plan académique de formation correspondant. Vous recevrez le moment venu des ordres de mission.

Le ou les candidats retenus pour les options A, B ou C recevront les ordres de mission de la DAFPEN mais devront, pour tous les détails (en particulier l'hébergement) s'adresser directement à l'INSHEA de Suresnes.

LES LIENS UTILES

<http://www.inshea.fr/>
<http://www.ac-bordeaux.fr/cid79239/eleves-en-situation-de-handicap.html>
<http://www.ecolepourtous.education.fr/accueil-scolarisationdeslv.html>
<http://eduscol.education.fr/cid47660/scolarite-et-handicap.html>
BO n°28 du 15/07/2010 (sur les ULIS)